

Séance administrative

Autor(en): **Dietlin, Hugues / Widmer, Alphonse / Flückiger, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **81 (1978)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séance administrative

ALLOCUTION DE BIENVENUE DE M. HUGUES DIETLIN

président de la section de Bâle

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je ne sais comment vous exprimer toute la joie que je ressens aujourd'hui à vous recevoir ici, en cette accueillante et bonne ville de Bâle. C'est un honneur pour nous, section bâloise de l'Emulation, que Bâle ait été choisie pour l'Assemblée générale en cette année 1978, qui est l'année du Jura. Quoi de plus naturel, puisque notre ville a été la capitale de l'ancien Evêché.

C'est la troisième fois d'ailleurs que les Emulateurs s'y réunissent pour tenir leurs assises: en 1954 déjà, puis en 1962. Pour nous, c'est toujours un réel plaisir de recevoir des amis fidèles. C'est dans ces sentiments que je vous dis, Mesdames et Messieurs: soyez les bienvenus!

Vous êtes ici, dans cette maison, en un haut lieu de la vie bâloise: la Maison de Ville. Pour les Bâlois, c'est le *Stadthaus beim Märtpplatz*. C'est le siège de la bourgeoisie de Bâle. Au moyen âge, il y avait, sur cet emplacement, une pharmacie: c'était au temps des tremblements de terre et de la peste. La maison a été détruite et reconstruite pour passer en plusieurs mains et abriter finalement la corporation des marchands, la Municipalité et le service des postes, avec relais bien entendu. On se rendait en diligence jusqu'à Milan en quatre jours. C'est vers la fin du XIX^e siècle que la maison est devenue la

propriété de la bourgeoisie qui a eu soin de la rénover complètement. Il y a de cela un peu plus de dix ans.

Des grandes villes de la Suisse alémanique, Bâle est certainement la ville la moins helvétique, si je puis m'exprimer ainsi. Avec raison, Bâle se veut rhénane, cousine de Strasbourg autant que de Cologne ou d'Amsterdam.

Bâtie sur les bords de ce fleuve fabuleux, tout au nord du pays, bordée d'un côté par la France amie et l'Allemagne, Bâle est ouverte non seulement à un trafic intense, mais aussi à toutes les activités humaines. Bâle opulente, Bâle de la finance, Bâle des affaires, Bâle culturelle. Pensons à ses industries, à son commerce et, d'autre part, à ses musées, ses bibliothèques, son Théâtre, son Université, la plus ancienne de Suisse, à son Ecole des beaux-arts et à son Conservatoire, où tant d'artistes et de musiciens jurassiens ont fait leurs premiers pas, à ses concerts, à ses ballets mondialement connus et à tant d'autres choses encore!

Nous, les Jurassiens résidant en cette ville, nous nous y trouvons bien, très bien à l'aise, avec le bonheur d'avoir tout près de nous, à deux pas, notre terre natale, notre terre aimée, notre Jura!

Oui, malgré tous les agréments et les possibilités que Bâle nous offre si abondamment, nous restons attachés à la patrie jurassienne par toutes les fibres de notre cœur!

Cette fidélité ainsi ressentie, c'est pour une bonne part à l'Emulation que nous la devons, à cette Emulation défenderesse du patrimoine jurassien et de la langue française. Nous savons bien que la langue française est une façon de penser et que tout homme qui renie sa langue maternelle renie du même coup son ascendance et perd son identité.

Pour terminer, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous exprimer deux souhaits: que l'Emulation jurassienne prospère. Par ses activités, elle apporte à la Suisse, par le truchement du vingt-troisième canton en constitution, une culture nouvelle, enrichissante, bien particulière.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de ne pas voir dans mon propos une option politique, mais simplement un souhait naïvement exprimé, que le Laufonnais, face à son destin, fasse le bon choix, se souvenant, comme l'a dit un jour un conseiller d'Etat bâlois, que la Birse ne se dirige pas vers Berne, mais qu'elle coule dans la direction de Bâle.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une agréable journée et merci, merci d'être venus nous rendre visite.

LE PRÉSIDENT DU JOUR SALUE L'ASSEMBLÉE

Fondée en 1913, la Société jurassienne de Bâle devint section de l'Emulation en 1916. Elle n'avait que deux ans lorsqu'elle aurait dû accueillir l'Assemblée générale de notre association. L'effroyable épidémie de grippe qui sévissait alors contraignit le Comité central à renvoyer la séance. Après le contretemps de 1918, la joie de 1919 fut double pour nos hôtes bâlois. A la joie de la paix recouvrée s'ajoutait celle de recevoir les Emulateurs aux portes de l'Alsace amie redevenue française, ainsi que le relevait alors Paul Marchand, président.

Nous vous sommes obligés, Monsieur le Président, de la chaleur de l'accueil d'aujourd'hui. Nul doute que la cordialité qui émane de vos propos ne se communique spontanément aux participants de cette réunion.

* * *

L'honneur de présider l'assemblée de ce jour m'échoit à la suite de circonstances bien malheureuses. On conduit à sa dernière demeure le père de M. Michel Boillat. Au nom du comité directeur, du conseil et de tous les Emulateurs, présents et absents, j'adresse à notre président central et à sa famille, si durement frappés, un message de vive et profonde condoléance.

* * *

Assumer au pied levé la direction des débats d'une assemblée aussi relevée constitue une gageure. Conscient des difficultés de ma situation, j'en appelle à une indulgence plénière de votre part.

* * *

Je vous sais gré, Mesdames et Messieurs, de vous être rendus à notre invitation pour montrer votre attachement à une cause que vous avez épousée avec enthousiasme. Au nom du comité directeur, je vous souhaite une fraternelle bienvenue.

Aux éminents représentants des sociétés sœurs, aux délégués des autorités et de la presse qui nous font l'honneur d'assister à nos délibérations, j'exprime les compliments et les remerciements de la Société jurassienne d'Emulation.

A la veille d'une séparation que nous ressentons comme un profond déchirement dans notre cœur et dans notre chair — et dont nous espérons qu'elle sera de courte durée — j'aimerais proposer à votre méditation un fragment du discours de bienvenue prononcé par M. Maurice Henry, président de la section d'Erguël, à l'occasion de la 76^e Assemblée générale, le 28 septembre 1940, à Saint-Imier :

« Que vois-je encore dans l'*Emulation*, sinon le milieu de nos plus fertiles espoirs dans le Jura ! J'y trouve le sel de la terre de nos pères. Elle nous donne sans cesse une ardeur et une puissance d'affirmation nouvelles. Elle nous permet d'appartenir à notre temps, de nous poser dans le réel pour *mieux cristalliser l'entité jurassienne dans son intégralité*. [...]

Puisque nous avons le privilège d'être de l'*Emulation* — cette fleur de sentiments et d'idées que nous voudrions voir en plein épanouissement toujours — puisque nous apprécions d'un cœur unanime le charme du Jura, son milieu intellectuel et social, revivons son passé, prenons conscience de son avenir. Voilà où gît notre plus secrète sympathie ! Par elle, nous atteignons le peuple, à qui nous devons renouveler l'élan, le sens de la grandeur, l'inclination au risque, l'acceptation du sacrifice. »

En dépit d'un certain pathos que les esprits « délicats » ne laisseront pas de reprocher à l'auteur, ce texte, qui a près de quarante ans, suscite notre adhésion admirative.

Chers Emulateurs, nous en appelons à vos sentiments de solidarité jurassienne pour apporter le tribut de votre activité personnelle et le concours de votre dévouement à ce qui est devenu la tâche primordiale de votre société : *faire vivre l'idée jurassienne ; attester l'originalité de notre pays et mettre en valeur ses apports dans tous les domaines*. — En bref, assurer le maintien et l'épanouissement du patrimoine culturel commun au Jura, de La Neuveville à Boncourt.

C'est dans ces sentiments, Mesdames et Messieurs, que je déclare ouverte la 113^e Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation.

Alphonse Widmer

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

a) *Actes 1977*

En publiant pour la première fois, en 1849, le «coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'Emulation», les fondateurs de notre association entendaient dresser l'inventaire périodique des productions de ses membres et, par là même, de l'activité intellectuelle du Jura en général. Le souci de consigner année après année l'activité de la société a persisté jusqu'à nos jours et vous avez trouvé, dans le volume des *Actes 1977* que vous venez de recevoir, le reflet de la marche de l'Emulation en 1976-1977, ainsi que son programme de travail pour l'exercice qui vient de s'écouler.

Dans la même perspective d'inventorisation figure dans le présent volume la bibliographie jurassienne 1976 établie par des responsables du Cercle d'études historiques, en vertu d'une tradition qui remonte à 1969.

Depuis 1936, les productions d'auteurs jurassiens dans le domaine des belles-lettres sont passées en revue dans la *Chronique littéraire* annuelle. Tenue jusqu'en 1960 par Jules-Jérémie Rochat, cette rubrique est, dès cette date, le fief de M. Charles Beuchat, critique littéraire et ancien président de notre association.

Dans cet ordre d'idées, n'y aurait-il pas lieu d'instituer parallèlement une chronique des beaux-arts, voire de la musique? Dans notre dernier volume, la rubrique des beaux-arts se réfère, par les deux textes d'Alexandre Voisard et de celui de Tristan Solier, à des expositions jurassiennes. Les *Actes* ne pourraient-ils pas se faire à l'avenir de façon régulière — et ceci est une suggestion personnelle — l'écho des manifestations de ce genre? Ainsi complétés, ils pourraient constituer pour les chercheurs des années futures un précieux répertoire d'accès aisé de l'activité littéraire et artistique dans notre région.

Les mémoires présentés par les Emulateurs figuraient autrefois en appendice aux «coups d'œil» sur les travaux de la société. Aujourd'hui, et cela dès le siècle dernier, ils occupent la majeure partie du volume actuel. Il faut reconnaître que les sujets traités varient d'une année à l'autre, au gré des envois faits par les auteurs. Toutefois, la consultation de la table des matières parue en 1958 nous montre que l'histoire tout court et l'histoire naturelle occupent une place privilégiée. En histoire, la constatation s'impose que le moyen âge a été quasiment délaissé par nos historiens locaux. Et cependant l'histoire

médiévale du Jura nécessiterait une bonne mise à jour. C'est précisément dans ce sens que vont les deux études de M. Roger Châtelain consacrées à Jean Ruedin des Bois et à l'origine des familles féodales de Muriaux et de Gléresse.

Jusqu'ici, l'histoire économique était pour ainsi dire absente des *Actes*. Pour la première fois, je crois, nous pourrons lire, dans les *Actes de 1977*, l'histoire d'une fabrique: la fabrique d'ébauches du Voyebœuf à Porrentruy. Introduite par une note de M. Charles Février, cette étude est suivie par le journal de Lesquereux relatant le transfert de la fabrique à Arogno dans le Tessin, tandis que son destin ultérieur est retracé par M. Adrien Matthey.

La flore et la faune de notre région ont toujours suscité l'intérêt des Emulateurs. Dans le dernier volume des *Actes*, M. Marcel Jacquat signale deux nouvelles localités jurassiennes d'une plante rare, le séneçon à feuilles spatulées, tandis que M. Michel Juillard étudie la répartition et la densité de la population des milans royaux dans le Jura septentrional.

Précédant ces deux études, les considérations du professeur Jean Rossel, de l'Université de Neuchâtel, sur l'utilisation de l'énergie nucléaire offriront matière à réflexion.

La poésie a sa place incontestée dans nos *Actes*. Elle y est représentée en 1977 par Claude Schindler et son aîné Francis Bourquin.

Comme nous l'avons dit, la nature des sujets des mémoires est conditionnée par ce qu'envoient les auteurs et qu'ils soumettent à l'approbation des responsables de la publication. En 1977, toutefois, ces derniers ont pensé qu'un peu de «dirigisme» dans le choix de la matière ne nuirait pas. Ils ont demandé à des créateurs jurassiens dans les domaines de la littérature et des arts de s'exprimer sur ce thème: «Que représente pour vous la beauté?» On ne sera pas surpris de la manière très libre avec laquelle les auteurs concernés se sont acquittés de leur *pensum*, à savoir Roger-Louis Junod, Gérard Bregnard, Pierre Chappuis, Jean-Pierre Monnier, Raymond Tschumi, Jean-Paul Pellaton, Pierre-Olivier Walzer, Jean-Claude Prêtre, Tristan Solier et Alexandre Voisard.

Roger Flückiger

b) *Bibliothèque jurassienne*

Créer la bibliothèque jurassienne est, depuis plusieurs années, une des préoccupations majeures du comité directeur. A la dernière Assemblée générale, nous nous montrions assez pessimistes. Heureu-

sement, à la suite de diverses interventions, les autorités bruntrutaines ont reconnu l'importance du problème. Aussi, en septembre 1977, le comité directeur et le Conseil municipal de Porrentruy adressaient-ils conjointement à la Constituante un rapport concernant la création à Porrentruy de la bibliothèque cantonale. A la fin de l'année, le bureau de la Constituante nous faisait savoir qu'il avait émis un préavis favorable à notre projet, mais qu'il convenait de trouver des locaux et d'évaluer le coût d'installation et de fonctionnement de l'institution. Rappelons que, pour nous, la création de la bibliothèque cantonale ne pourra intervenir qu'une fois mise en place la bibliothèque jurassienne, qui regroupe des fonds appartenant soit à l'Emulation, soit à la commune de Porrentruy. On peut raisonnablement penser maintenant que la bibliothèque jurassienne s'installera dans le bâtiment où lui avaient été attribués primitivement des locaux. C'est pourquoi nous allons prendre toutes les mesures propres à la mise en service de la bibliothèque jurassienne. Cette étape une fois accomplie, les conditions seront favorables à la transformation de la bibliothèque jurassienne en bibliothèque cantonale.

André Sintz

c) *Loi culturelle*

Les principales associations culturelles du Jura ont travaillé à adapter la loi sur l'encouragement des activités culturelles du canton de Berne à la Constitution et à la situation particulière du canton du Jura. En effet, si la loi bernoise représente, dans sa conception générale, un modèle du genre, elle ne peut sans autre s'appliquer au nouveau canton. En voici un exemple: dans le canton de Berne, l'encouragement des activités culturelles incombe en priorité aux communes, alors que la Constitution jurassienne confie cette tâche conjointement à l'Etat et aux communes.

Tout dépendra aussi de la façon dont les autorités appliqueront la loi. Nous nous plaisons à reconnaître que le Service culturel du canton de Berne a toujours fait preuve, à l'égard des associations jurassiennes, d'intelligence et de souplesse. C'est que le Jura, plus que toute autre région de la Suisse qui lui est comparable, connaît une activité culturelle extrêmement riche et diversifiée. Nul doute que le nouvel Etat donnera aux associations culturelles, dans l'intérêt de son propre rayonnement d'ailleurs, le moyen de s'épanouir librement.

Jean Chevalier

d) *L'avenir de l'Emulation*

On voit, en parcourant l'impressionnante collection des *Actes* de l'Emulation, que toutes les régions du Jura ont contribué à la formation de ce capital intellectuel. L'Emulation constitue vraiment une unité culturelle indivisible. Le comité directeur et le conseil en ont bien conscience. Ils savent aussi que les circonstances politiques n'y changeront rien.

Il est possible, mais non certain, que notre tâche devienne plus difficile sur le plan matériel. Toutefois, il est bon de rappeler que l'Emulation a connu un rayonnement très réjouissant malgré des moyens financiers limités.

Conformément à l'esprit de ses fondateurs, l'Emulation veut rester une société à but culturel et patriotique.

Vive la Société jurassienne d'Emulation!

Max Robert

e) *Nouvelle répartition des tâches au sein du comité directeur*

Afin de mieux remplir sa mission et d'associer de manière plus étroite ses membres à la conception des activités de la société, le comité directeur a constitué un certain nombre de portefeuilles:

- animation des sections,
- relations publiques et information,
- jeunesse,
- recrutement,
- arts plastiques,
- théâtre,
- musique,
- sciences.

Tandis que M. Jean-Louis Rais a accepté d'assumer la responsabilité de l'information, M. Jean Chevalier assurera les relations avec les hommes de science.

Quant à votre serviteur, il s'occupe de la campagne de recrutement.

Le rapport d'activité est approuvé par l'assemblée unanime.

Henri Kessi

2. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

a) *Actes 1978*

Notre premier propos est de gratitude à l'égard de M. Charles Beuchat. Une nouvelle fois, il nous présentera le bouquet annuel des publications jurassiennes avec la verve et l'esprit qui le distinguent et son sourire exquis.

Une méditation poétique sur les saisons, d'Alexandre Voisard, ouvrira le chapitre consacré aux lettres: «Surgie de l'humus noir, la pervenche triomphe du pourrissement infini. La linotte, l'hirondelle revenues disent qu'il n'y a de fin à rien...» Une douzaine de pages de cette veine ne laisseront pas de mettre le lecteur dans les meilleures dispositions pour continuer sa pérégrination à travers les *Actes*.

Notre intention première était de solliciter à nouveau les auteurs des réflexions regroupées à l'enseigne de la «Beauté en procès» — et non la «Poésie en procès» comme l'indique faussement notre récente publication — et de les convier à nous faire part de leurs considérations sur un thème par nous choisi. A la réflexion, il nous est apparu que la répétition d'un exercice commandé pourrait lasser nos collaborateurs. Nous avons donc renoncé à notre idée pour faire appel à trois jeunes prosateurs dont l'accord ne nous est pas encore parvenu.

La mise au concours du Prix de poésie a suscité un extraordinaire engouement: le jury a reçu une cinquantaine d'envois. Cette abondance devrait nous permettre de recueillir quelques «glanes» pour la partie littéraire des *Actes*, qui comprend cinq ou six poèmes inédits du lauréat et une pièce en patois du Vadais: *Le Rveniaint*. L'Emulation se réjouit beaucoup de l'activité des patoisants, particulièrement dans le domaine du théâtre. Le patois possède une sève et une saveur difficiles à définir. Il touche aux profondeurs de l'âme populaire.

On sait que Gérard Bregnard jouit d'une belle notoriété en tant que peintre et sculpteur. On ignore qu'il taquine agréablement la muse et qu'il est un essayiste de talent. C'est ce que nous révélerons au public en donnant de larges extraits de son journal.

Lermite, le peintre des ateliers et des méticuleuses constructions géométriques, nous a quittés prématurément. Dans un texte d'une belle venue, Pierre Siegenthaler se livre à une analyse pénétrante de l'œuvre de son ami.

La disparition d'Henri Gagnebin, l'année dernière, constitue une perte considérable pour le monde de la musique. Comme ce fut le

cas pour Coghuf et Robert Simon, les *Actes* rendront hommage au grand compositeur jurassien de Genève.

Le chapitre de la musique sera complété par une évocation de la vie et de l'œuvre d'Antoine-Léonce Kuhn, à l'occasion du 200^e anniversaire de son arrivée à la cour épiscopale de Porrentruy.

Les sciences, nous a-t-on représenté maintes fois, n'ont droit qu'à la portion congrue dans les *Actes*. Cette année, nous aurons la satisfaction d'offrir aux Emulateurs deux études de valeur: «Le développement de l'horlogerie électronique dans le Jura», de Pierre-Alain Bassin, et «La datation d'une pièce de bois trouvée aux étangs de Bonfol», de Pierre Reusser, ainsi que le discours de réception de Jean-Jacques Loeffel à l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts.

Avec la conscience et l'exactitude qui le caractérisent, François Noirjean anime l'équipe chargée d'élaborer la «Bibliographie 1977», mine de renseignements indispensable à tous ceux qui désirent mieux connaître le Jura, son passé, son visage actuel, ses préoccupations présentes et futures.

Jusqu'ici, on ne connaissait aucune traduction intégrale de l'*Acte de Fondation du Collège de Porrentruy*. Grâce à la perspicacité de notre président central, remarquable latiniste de surcroît, cette lacune est comblée. Les *Actes 1978* auront la primeur de la version française de ce document d'une importance particulière pour l'histoire de la vie culturelle jurassienne.

Les deux travaux de Roger Châtelain figurant au sommaire de notre dernière livraison ont recueilli l'adhésion unanime des spécialistes du moyen âge. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir leur offrir une nouvelle étude de l'ancien archiviste de Tramelan, sur: «Les Voirol de Tavannes et les terres de Colombier».

Quant à l'archéologie, elle sera présente dans le volume sous la forme d'un rapport du professeur Stöckli sur les fouilles de Courrendlin.

Les *Actes 1978*: un menu riche et varié qui devrait satisfaire les palais les plus délicats.

Alphonse Widmer

b) *Que deviennent les vieilles fermes jurassiennes?*

Il nous est agréable de vous annoncer la parution prochaine de l'étude de Gilbert Lovis sur les vieilles fermes jurassiennes.

L'ouvrage devrait sortir de presse à la fin du mois de mai ou les premiers jours de juin, sauf imprévu de dernière heure.

Nous ne saurions mieux présenter l'auteur et le livre qu'en citant Victor Erard:

«Après une étude fort intéressante sur Saulcy, Gilbert Lovis publie *Que deviennent les anciennes Fermes du Jura?* Il faut féliciter hautement l'Emulation d'avoir pris ce chercheur solitaire et exemplaire sous son égide, parce qu'il appartient à une tradition.

En effet, Gilbert Lovis prend place dans le genre attachant qu'ont illustré avant lui, à des titres divers, Célestin Hornstein, Simon Vatré, Joseph Beuret-Frantz ou Djoset Barotchet et les patoisants. Intellectuellement et affectivement, ils s'apparentent tous. Tous ont la chair et l'âme intensément jurassiennes. Même nostalgie des temps anciens, où le merveilleux côtoyait la vie quotidienne, où les mots et les gestes avaient une gravité qui descendait dans la profondeur de l'âme.

Il ne faut pas chercher dans l'œuvre de Gilbert Lovis une quelconque synthèse savante pour universitaire. C'est un travail d'artisan honnête qui donnera l'éveil et préservera beaucoup de fermes jurassiennes d'une mutilation définitive.»

Comme le bénéfice de la vente de cet ouvrage sera versé intégralement à la Fondation du Musée rural des Genevez, les Emulateurs se feront un devoir d'acquérir l'étude de Gilbert Lovis.

Ch.-Auguste Broquet

c) *Ouvrage de Bernard Prongué sur le Jura de 1914 à 1947*

L'histoire jurassienne des trente dernières années est dans toutes les mémoires; il ne manque pas d'études sur cette période qu'un certain nombre d'entre nous ont vécue. En revanche, les décennies qui précèdent l'explosion de 1947 sont mal connues. C'est pour combler cette lacune que l'Emulation publiera cet été un ouvrage portant précisément sur la période de 1914 à 1947. Les recherches de l'auteur, Bernard Prongué, montrent à travers les événements politiques, économiques et culturels l'affirmation progressive de la personnalité jurassienne. Au moment où tant d'ouvrages paraissent sur le nouveau canton, il appartient à l'Emulation de montrer l'ensemble du Jura et de tirer du passé l'image de l'avenir. Bernard Prongué n'ambitionne pas de distraire et l'Emulation, de son côté, ne promet pas au lecteur un beau livre d'images, mais une information sérieuse, objective et approfondie sur des années où le Jura a compris, selon le mot de Camille Gorgé, qu'il forme une entité ethnique, linguistique et spirituelle.

Henri Kessi

Bref historique

d) *Panorama jurassien*

- 1971 M. Alphonse Widmer lance l'idée d'un ouvrage en plusieurs volumes, consacré à la connaissance du Jura sous les aspects les plus variés; ce projet prend le nom de Panorama.
- 1972- Consultations et études préliminaires.
- 1975
- 1975 Création de la Commission du Panorama. Inventaire des sujets possibles.
- 1976 Première étude d'ensemble proposée à la Commission du Panorama.
- 1977 Organisation du travail; mise en train du premier volume.
- 1978 Travaux de rédaction du premier volume. Mise à l'étude du contenu du deuxième volume.
- 1979 Fabrication et sortie de presse du premier volume.

Orientation générale de la collection

Les cinq volumes du Panorama sont destinés au public le plus large; leur contenu sera précieux, mais leur style sera agréable et leur présentation plaisante et abondamment illustrée.

Ils paraîtront à intervalles réguliers de deux ans, et leur prix de vente sera maintenu le plus bas possible, c'est-à-dire entre 50 et 70 francs.

Les titres (provisaires) des volumes sont les suivants:

Portrait du Jura
De l'Artisanat à l'Industrie
Vie en Société
Le Génie du Lieu
La Mémoire du Peuple

Etat actuel des travaux

Les auteurs sont au travail pour le premier volume; la Commission du Panorama étudie le contenu du deuxième volume; la Commission de commercialisation étudie de quelle façon le premier ouvrage sera proposé au public.

Une première prise de contact avec la presse a eu lieu à Moutier, le 3 avril dernier.

Comment fonctionne l'entreprise

Le travail d'orientation générale et de décision est du ressort de la Commission du Panorama.

Le travail d'exécution est confié à un directeur de publication et à son adjoint.

Les responsabilités de promotion et de commercialisation sont du ressort du Comité de Commercialisation.

Le directeur de la publication est responsable de la coordination des travaux (rédaction, fabrication, diffusion).

Le secrétariat général à l'Emulation fonctionne comme organe administratif (convocations, documents de travail, etc.).

Joseph Jobé

e) *Colloque des jeunes 1978*

Désireuse de s'ouvrir aux jeunes, l'Emulation a réuni depuis 1962 des classes de toutes les écoles supérieures du Jura et de Bienne — technicums, écoles normales, écoles supérieures de commerce et gymnases — à l'occasion de neuf colloques. Nous avons proposé alternativement aux participants des thèmes d'étude relatifs à la connaissance du pays jurassien: les Franches-Montagnes, notre forêt, l'aménagement du territoire, rivières de chez nous, notre économie et une réflexion sur un sujet de caractère général: peinture, architecture ou information.

Le 26 mai prochain, quelque deux cents étudiants se retrouveront à Moutier pour entendre une dizaine de communications concernant les « Jurassiens qui se sont illustrés à l'étranger ». Les premiers titres qui nous ont été indiqués: l'industriel Chevrolet, le général Voirol, Grock, le colonel Hoffmeyer, laissent présager des discussions fort intéressantes.

Les débats seront animés par l'historien Martin Nicoulin, auteur d'une thèse remarquable intitulée: *La Genèse de Nova Friburgo. Emigration et colonisation suisse au Brésil, 1817-1827.*

Jean-Louis Rais

f) *Exposition de Noël 1978*

Depuis la première expérience faite en 1968, les organisateurs de l'exposition de Noël ont reçu quelques belles volées de bois vert. Et c'est bien ainsi!

En matière d'esthétique, les opinions et les goûts divergent fort, et chacun a le droit d'exprimer discrètement son accord ou de manifester bruyamment sa désapprobation. Si nous ne faisons aucun cas du dénigrement systématique, nous consentons que bien des critiques sont fondées. Les objections qui nous sont parvenues ne sont cependant pas telles qu'elles nous contraignent à changer la formule actuelle. Celle-ci est d'ailleurs très proche des manifestations similaires organisées dans les plus grandes villes suisses.

Notre conception est des plus libérales. N'importe quel artiste professionnel ou amateur

- habitant le Jura ou Bienne;
- d'origine jurassienne;
- ou ayant vécu au moins dix ans dans le Jura,

peut effectuer un triple envoi. En revanche, que toutes les œuvres soient exposées constituerait une gageure. Nous continuerons donc à faire appel à un jury formé de trois artistes étrangers au Jura qui procéderont au choix des œuvres à exposer selon des critères laissés à leur seule appréciation.

Leur décision, comme par le passé, sera sans appel.

Max Robert

g) *Rapport avec les hommes de science*

En parcourant les nombreux volumes de la collection des *Actes*, on remarque que la partie scientifique de cette publication met régulièrement l'accent sur les sciences naturelles, à quelques exceptions près.

En tant que responsable des relations avec les hommes de science, je souhaite une certaine diversification des thèmes abordés par nos auteurs scientifiques. Le comité directeur partage cette manière de voir. Par des articles écrits avec le souci d'une vulgarisation bien comprise, traitant par exemple de sujets d'actualité, il s'agirait de toucher un cercle de lecteurs aussi étendu que possible. Il va de soi que les sciences naturelles continueront d'être largement représentées dans les *Actes*. Pour l'édition de 1978, les personnalités suivantes nous ont déjà assuré leur concours: MM. P.-Alain Bassin, J.-Jacques Loeffel et Pierre Reusser.

Jean Chevalier

h) *Relations publiques et rapports avec les jeunes*

Le comité directeur a décidé d'entamer le dialogue avec les membres les plus jeunes de l'Emulation et avec d'autres jeunes gens qui pourraient s'intéresser à l'association. Un appel est lancé aujourd'hui à tous ces jeunes. Qu'ils nous disent franchement ce qu'ils attendent de l'Emulation et aussi surtout ce qu'ils sont prêts à lui apporter pour l'empêcher de vieillir.

Le programme d'activité est adopté sans oppositions ni abstentions.

Jean-Louis Rais

3. PRIX DES ŒUVRES ROMANESQUES 1979

La Société jurassienne d'Emulation met au concours

un prix des œuvres romanesques de 5000 francs.

Ce prix — qui ne sera pas partagé — est destiné à honorer *l'auteur d'un ouvrage édité* entre le 16 avril 1973 et le 31 janvier 1979, *ou celui d'une œuvre inédite.*

Les genres littéraires suivants seront admis: *romans, nouvelles, contes.*

Chaque candidat a le droit de présenter plusieurs ouvrages.

L'auteur d'un manuscrit qui désire garder l'anonymat pourra faire usage d'un pseudonyme ou d'une devise, qu'il répétera sur une enveloppe scellée contenant son nom et son adresse.

Le jury prendra en considération:

- a) les œuvres de Jurassiens;
- b) les œuvres d'auteurs habitant le Jura et le district de Bienne;
- c) les œuvres d'auteurs ayant habité le Jura ou le district de Bienne pendant cinq ans au moins;
- d) les œuvres concernant le Jura d'auteurs non jurassiens.

Les œuvres présentées à un concours antérieur seront écartées.

Les candidats enverront leurs œuvres en quatre exemplaires — les manuscrits en deux au moins — à l'adresse suivante:

Société jurassienne d'Emulation
Secrétariat général
2900 PORRENTROY
Ecole cantonale

jusqu'au 31 janvier 1979.

Le prix sera remis à l'occasion de l'Assemblée générale de 1979.

4. CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

a) *Rapport d'activité*

Le Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation a continué les travaux pour la publication de la chronique et de la bibliographie. La *Chronique jurassienne 1976* est sortie de presse à la fin de l'hiver; la *Bibliographie jurassienne 1976* figure dans les *Actes 1977*. Comme pour les éditions antérieures, le concours de plusieurs membres du Cercle d'études a permis de réaliser ces publications devenues traditionnelles.

En outre, le Cercle d'études historiques a publié deux ouvrages. Les *Notes pour une future Histoire constitutionnelle du Jura*, d'André Richon, réunissent une série d'articles parus dans le *Démocrate* et fournissent des données intéressantes sur les hommes politiques du Jura. Le *Dossier sur l'Assemblée constituante de la République et Canton du Jura*, d'André Froidevaux, forme un recueil d'articles publiés dans la *Suisse* et précédés d'une introduction de Bernard Prongué.

Pour la nouvelle *Histoire du Jura*, l'Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation du 7 mai 1977 a décidé de la publier indépendamment du Panorama. Le groupe de travail constitué poursuit ses recherches. Le manuscrit d'une partie de l'ouvrage est terminé et a été remis aux membres du groupe; une première rédaction des autres parties de l'ouvrage est prévue pour la fin de cette année et le début de 1979. Pour des raisons personnelles, François Kohler s'est retiré du groupe; Bernard Prongué a été chargé de le remplacer.

L'assemblée générale du Cercle d'études historiques s'est tenue à Moutier, le 10 décembre 1977, en présence d'une vingtaine de personnes. A cette occasion, M. Peter Rück, professeur à l'Université de Lausanne, a présenté une conférence très appréciée sur le thème: «Pouvoir temporel et pouvoir spirituel dans la formation des frontières du Jura pendant le haut moyen âge.»

b) *Programme d'activité*

Le Cercle d'études historiques entend compléter les instruments de travail pour l'ensemble du Jura. Comme les années précédentes, il publiera la bibliographie et la chronique jurassienne pour 1977. Parallèlement, les recherches et la rédaction de la nouvelle *Histoire du Jura* seront poursuivies pour mener l'entreprise à chef vers 1980.

François Noirjean

5. CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

a) *Rapport d'activité*

Après quelques années de sommeil, le Cercle d'études scientifiques a repris vie. La bonne volonté et l'enthousiasme étant de la partie, toutes les personnes pressenties pour former un comité ont accepté d'y participer et se sont immédiatement mises au travail. Un bureau a été formé, des groupes de travail créés, des statuts élaborés. Aussi, le 23 avril 1977, une assemblée générale réunit-elle trente-trois membres venus pour adopter les statuts, nommer le comité et écouter un exposé fort intéressant de M. Michel Brossard, docteur ès sciences, responsable du laboratoire d'immunologie de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel. L'orateur montra que l'équilibre entre les parasites et leurs hôtes est une chose à la fois complexe et passionnante, dont l'approche est rendue possible grâce aux apports récents de l'immunologie. Une discussion nourrie souligna l'intérêt suscité et mit fin à cette journée réussie.

En automne, le 19 novembre, plus de soixante participants se retrouvèrent pour un colloque à La Chaux-des-Breuleux, malgré un temps peu souriant. L'idée en était de permettre à tout membre du cercle désireux de présenter une communication de s'exprimer pendant dix à vingt minutes.

M. J.-Cl. Bouvier ouvrit les feux en analysant l'«Etat biologique de la Vendline supérieure»; M. P. Donis montra les problèmes de l'«Aménagement du territoire dans le Jura»; il appartenait à M. F. Guenat de nous renseigner sur un fait des plus réjouissants: «La maison Beucler de Porrentruy, futur Musée jurassien des sciences naturelles» — une réalisation qui émerge peu à peu grâce à l'énergie et au dynamisme de M. Guenat; M. M. Jacquat dévoila les sites secrets d'une plante rare au cours d'un exposé intitulé «Le séneçon à feuilles spatulées dans le Jura»; M. M. Juillard, avec tempérament et fougue, illustra par de merveilleuses diapositives un problème qui lui tient particulièrement à cœur: «Les rapports entre l'homme et la nature»; le soussigné enfin présenta le résultat d'un essai de datation d'un morceau de bois trouvé aux environs de l'étang Rougeat, Bonfol: «Radiocarbone et dendrochronologie, un résultat inattendu». Le colloque s'est achevé par la visite de l'étonnante collection de M. Raymond Boillat, où mammifères et oiseaux de toutes espèces locales voisinent avec la faune paléontologique découverte dans la stratigraphie franc-montagnarde.

Activité des groupes de travail. M. M. Villard, responsable du groupe botanique, conduisit les fervents de la «science aimable» dans les garides de la région biennoise, le 14 mai; au merveilleux site que forment les étangs de Meienried, le 11 juin; enfin, le 3 juillet, aux tourbières des Franches-Montagnes. M. J.-Cl Bouvier réunit un groupe de travail pour étudier les techniques d'échantillonnage pour la détection des métaux lourds et des pesticides. M. P.-A. Rebetez lança un appel à la collaboration pour l'étude des zones humides et de leur faune.

Publications dans les *Actes 1977*, deux travaux: celui de Marcel Jacquat sur le *Senecio spathulifolius* et une étude de Michel Juillard sur les milans royaux. Ils correspondent tous deux aux vues définies par le cercle pour ce genre de publications.

Les travaux de trois chercheurs ont pu être soutenus par une modeste contribution financière.

Panorama jurassien: le Cercle d'études s'est donné pour tâche de rédiger le premier volume de cette série.

C'est en citant la belle devise de Jacques Cœur «A vaillans cueurs riens impossible» que j'adresse un grand merci à tous les collaborateurs du Cercle d'études scientifiques et à ses membres.

b) *Programme d'activité*

Le Cercle d'études scientifiques va poursuivre ses différentes activités en mettant l'accent sur la réalisation du premier volume du Panorama jurassien.

Pierre Reusser

6. PRIX DE POÉSIE 1978

a) *Rapport du président de la Commission littéraire*

Cinquante textes, édités ou en manuscrits, présentés pour le Prix de poésie 1978, c'est beaucoup. Toutes les tendances anciennes ou modernes s'y trouvent ou s'y découvrent. De la petite fleur bleue, éternellement émouvante, à la poésie mathématique à force de technique voulue et développée, en passant par la prose libre, le vers régulier ou plus que libre, le rythme, parfois la rime ou l'assonance, le couplet déluré et populaire, la prose saccadée ou chaloupée, le cri à peine exprimé ou hurlé, le sentiment, la philosophie souriante et qui ne dit pas son nom, rien n'y manque, pas même les fonds de

tiroir. Et c'est ici que le jury se permet une suggestion: ne pourrait-on pas limiter l'envoi des concurrents à une seule œuvre, éditée ou manuscrite, que l'auteur aurait choisie et qu'il présenterait comme son propre chef-d'œuvre? Les fonds de tiroir y perdraient, mais les membres du jury retrouveraient le sourire. Qu'en pensez-vous?

Le Jura est et se veut à la page. A notre époque, qui accepte tout ou presque tout en peinture et en sculpture, qui applaudit à la musique sans musique, sans harmonie et volontairement dépourvue de sentimentalité, le Jura honore les recherches les plus audacieuses de l'écriture, en poésie, en essai, en roman. Le jury, votre jury, le sait, et c'est pourquoi il a passé de longues heures de lecture, puis de discussion, à essayer de donner leur chance à tous les concurrents, surtout aux plus jeunes. Il a dû reconnaître, cependant, que la vieille Emulation ressemblait à ses *Actes*, qui sont l'expression d'une littérature à la page certes, mais non pas une revue d'avant-garde. L'Emulation ne peut pas encore renoncer d'office au rythme, au sentiment, à la pensée, au vécu, pour ne retenir que la pointe de l'audace à la pointe de l'avant-garde. En conséquence, le jury a dû se résoudre à faire un tri parmi six ou sept œuvres présentées, œuvres riches, chacune à sa manière, de mérite, de talent, d'originalité. Ah! si la finance le permettait, comme le jury eût été fier et heureux de vous proposer plusieurs prix de poésie!... Faut-il parler alors de loterie, de hasard? A coups de notes, un peu scolairement si vous préférez, le jury a fini par s'arrêter à l'une des œuvres prénommées et à proclamer lauréat du Prix de poésie 1978 M. André Imer, auteur du volume *Rupture de Ban*, paru à l'Age d'Homme, à Lausanne, en 1974.

L'œuvre est courte, quoique la table des matières comprenne de nombreux titres et deux grandes divisions: *Rupture de Ban* et *Triptyque*, ce dernier divisé à son tour en *Lyriques*, *Balladesques* et *Incantatoires*. André Imer n'en est plus à l'heure des balbutiements. Nous avons goûté déjà chez lui, il y a des années, les *Vergers du Printemps*, la *Vie saoule* et cet étrange *Cadran lunaire*. C'est dire assez que le lauréat a dépassé le coup d'essai. Les annotations des jurés sont unanimes: du métier, maîtrise de la langue, une verve contrôlée, aux inventions savoureuses, proses denses, de la variation, de la fantaisie, du baroque et parfois aussi — pourquoi pas, Monsieur Imer? — une ombre de cliché. L'ensemble peut supporter ce minimum de critique.

Rupture de Ban! La poésie, a-t-on dit, est une compensation, voire un exutoire. Oscar Wilde, songeant peut-être à Baudelaire, n'affirmait-il pas que ceux-là seuls ont bien parlé de l'amour qui ne l'ont pas connu? Il ne s'agit pas d'amour ici, Monsieur Imer, ni de com-

pensation, mais plutôt d'exutoire. La fantaisie du hasard vous a donné, à vous le rêveur si volontiers lunaire, une profession austère, sérieuse, redoutable: protéger la veuve et l'orphelin. A Paris, nous disions même: chercher le pou de la justice dans la paille de la jurisprudence, préserver la paix de la société et proclamer et sonner, s'il en est besoin, le ban contre les malfaiteurs en puissance, les mauvais garçons, les rôdeurs louches et mystérieux. Le chat, paraît-il, est l'amoureux le plus pur de la souris. Au long des années, en accomplissant votre mission d'ordre et de dignité sociale, ne seriez-vous pas devenu, oh! en toute innocence, l'ami des réprouvés de cette société, de ces victimes de la mise à ban? Vous les connaissez si bien et vous les portraiturez avec tant de justesse que vous en faites des types, les représentants universels d'une partie de nous-mêmes. Tel ce manant qui se hausse au plus haut niveau de l'humanité:

*Dans l'air pétrifié d'angoisse tu vas silencieusement ton chemin,
d'une bauge à l'autre, d'un bouge à l'autre – courbant l'échine – battu,
moqué, les poings défaits – rivé à ce pieu autour duquel tu tournes
en rond... attentif seulement à tes plus sales besognes.*

*Arc-bouté, comme le bœuf allant de son pas lent à l'abreuvoir.
Déjeté, comme le bœuf allant de son pas las à l'abattoir.
— Traînant après toi le fardeau lourd de glèbe, le fardeau
trempé de glaise et de sueur de ton indémodable roture.
Jusqu'à la fin des siècles.*

Le voyeur et le pyromane, à leur tour, exercent une sorte de fascination sur vous: votre plume leur donne une valeur de symbole. Et puis, et puis... Désireux d'être de plus en plus et toujours et partout «ouvert à l'Aventure, à l'extraordinaire, à ces dépaysements multi-formes de l'intelligence et de la chair», pour reprendre vos propres termes, vous vous livrez à une sorte de gambade littéraire, à petits pas, à petits vers, et aux grandes audaces innocentes:

*Une fille
dans chaque
port
et un porc
dans chaque
ville...*

La morale serait-elle tout à coup en danger? Restons calmes: la magistrature veille et elle veille bien.

Charles Beuchat

b) *Remerciements du lauréat*

Monsieur le Président du jury,
Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Mesdames et Messieurs,

Quand, hier matin, le secrétaire général de votre société m'a téléphoné pour m'apprendre que j'avais été désigné comme lauréat du Prix de poésie, je lui lançai, en guise de réponse, un «c'est formidable!» que d'aucuns parmi vous trouveront peut-être d'un élan bien juvénile venant de la part du quinquagénaire que je suis sur le point de devenir dans deux mois. Mais, après tout, la poésie n'est-elle pas le lot de la jeunesse éternelle, comme elle devrait être aussi l'expression d'une certaine fraîcheur et d'une pureté certaine que, trop souvent, vont enfouissant sous leurs décombres insidieux les tracas et la monotonie de la vie quotidienne? C'est pourquoi j'ose espérer que vous ne m'en voudrez pas de ce cri du cœur, comme vous comprendrez peut-être aussi que ce prix qui — décerné par votre vénérable institution — fait un peu figure, qu'on le veuille ou non, de consécration (avec tout ce que cela implique souvent de redoutable, en même temps que de quelque peu nostalgique)... que ce prix donc, je le dédie à ce désormais lointain adolescent qui, il y a de cela plus de trente ans, écrivait ses premiers vers, tout imprégnés de la lecture profondément ressentie et vécue de ces grands modèles qu'étaient alors pour lui Baudelaire et Verlaine, mais aussi et par-dessus tout l'homme aux semelles de vent. Car c'est à lui, Mesdames et Messieurs, à cet adolescent secret et têtu que je dois d'avoir persévéré jusqu'à aujourd'hui, envers et contre tout, faisant fi des moments de découragement et de doute, non pas tellement parce que je crois qu'écrire est une nécessité, comme on va le proclamant trop souvent, mais tout simplement parce que je dois peut-être à l'écriture quelques-uns de mes moments de plus grande ferveur et, beaucoup plus qu'on ne pourrait le supposer communément, le sentiment d'exister et d'être là pour quelque chose.

C'est à lui donc, cet adolescent bouclé et à l'immense fringale de vie, que je me permets aujourd'hui d'offrir le bouquet que vous m'offrez, en raison de cette sorte de fidélité envers moi-même qu'il m'a permis de conserver intacte et dont je lui suis, je pense, redevable jusqu'à ce jour. Pour avoir continué à oser d'y croire, comme lui y croyait.

Mais à cette joie, qui est aujourd'hui la mienne, je tiens à associer ici ma femme, dont les encouragements furent incessants, mais qui

surtout a réussi cette espèce de miracle consistant, tout simplement, tout bonnement, à demeurer la compagne de ce spécimen humain particulièrement tourmenté et difficile à vivre qu'est le poète à la recherche souvent déroutante de sa vérité et de son authenticité.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas dédier également ce prix dont vous m'honorez et auquel je vous prie de me croire très sensible à cette terre dont nous sommes tous issus et dont, plus les années passent, plus je sens la réalité vivante, à travers les gens que je côtoie comme à travers ces succulents mots du terroir franco-provençal que je traque dans mon plus récent manuscrit: c'est-à-dire à cette vieille terre de l'Evêché un et divers dont mon souhait le plus sincère est qu'il puisse continuer, au-delà de toutes les différences, mais aussi et surtout de toutes les divergences du moment, à former cette communauté culturelle, au passé comme à l'avenir de laquelle cette vieille dame qu'est notre chère Emulation a toujours su donner et saura, j'en suis certain, donner encore cette consistance et ce liant auxquels nous sommes tous attachés depuis toujours.

En vous remerciant par conséquent très sincèrement de l'honneur que vous me faites, Messieurs du jury, Mesdames et Messieurs, en m'attribuant aujourd'hui cette rare distinction à laquelle l'adolescent que je fus n'aurait jamais osé rêver, c'est à cela aussi, à ce vœu qui est un gage d'attachement à notre belle langue et à notre passé, que je vous prie de songer.

Je vous remercie de votre attention.

André Imer

7. ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES AU COMITÉ DIRECTEUR

M. Charles Broquet, vétérinaire à Saignelégier, souhaite quitter le comité directeur, accaparé qu'il est par un surcroît de travail. Le président du jour lui exprime la gratitude de ses collègues pour sa participation active à leurs travaux et pour son ouverture d'esprit.

Pour lui succéder, l'assemblée élit M. Maxime Jeanbourquin, instituteur à Saignelégier et domicilié aux Bois.

L'article 24 des statuts de la Société jurassienne d'Emulation stipule que le comité directeur est formé de neuf à onze membres. Pour compléter l'effectif de cet organe et désireux de renforcer en son sein la délégation du Jura méridional, le bureau propose de désigner en qualité de membre M. Pierre Charotton, l'actif président de la section d'Erguël.

L'Assemblée générale approuve le principe et le choix.

8. ÉLECTION D'UN MEMBRE D'HONNEUR

Le président du jour présente l'*adresse à M. Florian Imer* rédigée par M. Michel Boillat.

Les membres d'honneur de l'Emulation ne sont pas légion. On en compte actuellement quatre. C'est dire que la société ne déprécie pas ses honneurs en les prodiguant. Elle les confère à ceux de ses membres qui, par leur attachement à son idéal de service du Jura, méritent d'être cités en exemple. Cette dignité de membre d'honneur, le comité directeur et le conseil proposent aujourd'hui à l'assemblée de la conférer à un Emulateur particulièrement fidèle, M. Florian Imer.

Il ne m'appartient pas de retracer la carrière du magistrat qui, dans l'Ordre judiciaire, a atteint le plus haut rang du canton. En ce domaine, la fonction a pour ainsi dire reconnu et mis en lumière les qualités de Florian Imer. Je parlerai plutôt de l'historien et de l'humaniste.

De moins en moins, notre époque permet au spécialiste de s'évader de son domaine. On attend du médecin qu'il soigne ses malades, uniquement, du professeur qu'il régent sa classe, du théologien qu'il se prodigue en bonnes paroles et en bonnes œuvres, de l'avocat qu'il plaide *pro et contra*. Certes, il ne s'agit pas de regretter que chacun approfondisse les connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession. Mais le spécialiste moderne devient de plus en plus l'homme d'un seul livre dont, à raison, se méfiaient déjà les Anciens. Ainsi peut-on être savant et manquer de culture. Or Florian Imer appartient justement à une race d'hommes qui, tout en excellant dans un domaine particulier, savent en sortir et prouver leur compétence dans une autre science. De la jurisprudence, il passe avec aisance à l'histoire, si bien qu'on ne saurait dire dans laquelle de ces deux disciplines il s'est le plus exercé et illustré. En effet, pour Florian Imer, la recherche historique n'est pas un simple dérivatif aux tâches du magistrat. Il y met non seulement un rare esprit de finesse, celui-là même qui manque à tant d'intellectuels de notre époque, mais l'enthousiasme et la passion du cœur que le Jurassien bien né voue aux choses de son pays. Son intérêt pour l'histoire, Florian Imer le nourrit naturellement de l'amour qu'il porte à sa cité, La Neuveville; toutefois, il n'en cultive pas le passé dans une perspective étroite; il donne à ce qui, pour un esprit superficiel, serait parti pris régionaliste une dimension plus vaste, celle du Jura lui-même, d'un pays

véritable. C'est pour cette raison aussi que, la plupart de ses publications, Florian Imer les confie aux *Actes* de notre société. Mais il prouve autrement encore son attachement à l'Emulation. En voici un exemple que je ne saurais taire.

En mars 1976 se déroule à La Neuveville le colloque du Cercle d'études historiques. Les remous des plébiscites sont loin d'être apaisés. Florian Imer est là. Il participe à la discussion. Avec une franchise courtoise et sereine, sans la moindre agressivité contre qui que ce soit, il définit, par rapport au problème politique, sa position qui n'est pas, tant s'en faut, celle de la majorité des Emulateurs présents. Qu'importe. Florian Imer ne demande à personne de changer d'opinion, pas plus d'ailleurs que ne le font ses interlocuteurs à son égard. Le dialogue, un vrai dialogue s'engage, dans le respect mutuel, dans la fraternité même. Ce jour-là, la preuve est faite que la frontière politique ne passe pas à l'intérieur de l'Emulation.

Cher Monsieur Imer, vous demandiez, lors du colloque de La Neuveville, si vous pouviez rester membre de l'Emulation. Nous vous avons alors rassuré. En vous honorant aujourd'hui, l'Emulation vous donne une réponse encore plus nette, plus solennelle et — votre modestie y trouvera son compte — qui s'adresse, à travers votre personne, à ceux qui, comme vous et nous, se refusent à classer les Jurassiens en deux catégories opposées et inconciliables.

M. Florian Imer remercie en ces termes :

Chers Emulateurs,

Profondément sensible à votre marque d'estime et d'amitié, je vous remercie de m'avoir proclamé membre d'honneur de votre illustre et vénérable société, à laquelle j'ai toujours été et resterai fort attaché. Votre geste, à mon égard, me rassure; il me persuade qu'une collaboration franche, loyale et pacifique, reste possible entre Emulateurs du Nord et du Sud, pour un développement harmonieux de l'étude de leur histoire et pour le maintien de leur culture.

J'en suis heureux, merci!

9. DON DE NICOLE ET JOSEPH LACHAT

Joseph et Nicole Lachat, respectivement peintre et sculpteur, établis à Genève, désirant manifester leur attachement à leur pays d'origine par un geste à l'égard des artistes qui contribuent à son rayonnement sur le plan culturel, ont conçu récemment le projet d'une fondation placée sous le haut patronage de la Société jurassienne d'Emulation et de l'Institut.

Après une mise au point très minutieuse des statuts en collaboration avec un éminent juriste et votre serviteur, une semaine à peine avant le jour prévu pour la signature de l'acte, des obstacles de nature administrative et fiscale ont surgi, empêchant temporairement la réalisation du dessein de nos amis. Selon un avis autorisé, les entraves seront levées le jour où le Jura deviendra canton suisse.

En attendant, les époux Lachat nous ont remis un chèque qui permettra à un jury formé de cinq membres — un président désigné par les donateurs et deux représentants respectivement de l'Emulation et de l'Institut — d'attribuer un prix ou une bourse de 10 000 francs, d'acheter une à trois œuvres destinées à la décoration d'un édifice public, ou de participer à l'acquisition d'une œuvre d'art par une commune municipale, une commune bourgeoise ou une association d'intérêt public, selon des modalités clairement définies.

Le couple jurassien de Genève a fait part de son intention de renouveler son geste jusqu'à la naissance de la fondation.

La Société jurassienne d'Emulation n'a jamais connu, sauf omission de notre part, un tel exemple de munificence.

Aussi, au nom de notre association, de l'Institut et des futures bénéficiaires de la libéralité de nos amis, nous prions ceux-ci de croire à notre très vive reconnaissance.

Joseph et Nicole Lachat ont droit à la gratitude du Jura. Puisse leur geste susciter des émules.

Alphonse Widmer

COMPTE DE L'EXERCICE 1977-1978

Après avoir pris connaissance du rapport des vérificateurs, MM. Charles Boillat et André Jeandupeux, l'assemblée accepte sans observation le compte de l'exercice 1977-1978.

COTISATION ANNUELLE

L'assemblée fait sienne la proposition du comité directeur de maintenir le montant de la cotisation à 25 francs.

BUDGET DE L'EXERCICE 1978-1979

Le budget présenté par M. André Sintz, trésorier central, est approuvé sans discussion.

NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES COMPTES

Selon le tournus établi, M. Gervais Crevoisier, fonctionnaire aux douanes, de Bâle, remplacera M. Charles Boillat, de Bienne.

COMPTE DE L'EXERCICE 1977-1978

a) Pertes et profits au 20 avril 1978

	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
<i>Actes et tirés à part</i>	52 419.—	
Bibliothèque	4 531.60	
Cercle d'études historiques	12 150.—	
Cercle d'études scientifiques	2 000.—	
Panorama du Pays jurassien	30 944.90	
Colloque sur la frontière, Besançon	319.—	
Subventions	135.—	
Sociétés correspondantes	21.40	
Conseils, Assemblée générale, délégations	4 736.20	
Administration générale	18 174.10	
Amortiss. du compte «Armorial du Jura»	19 015.62	
Bénéfice net	5 981.92	
	<u>150 428.74</u>	
Cotisations		37 103.04
Annonces		6 200.—
Subvention cantonale		90 000.—
Vente d'ouvrages		14 680.30
Intérêts des banques		1 727.40
Dons		718.—
		<u>150 428.74</u>

Le caissier central:

A. Sintz

b) Bilan au 20 avril 1978

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Caisse	389.05	
Chèques postaux	3 189.55	
Banques	108 880.20	
Débiteurs:		
a) cotisations dues 30 000.—		
b) annonces dues 6 400.—	36 400.—	
Armorial du Jura	1.—	
Créanciers		17 599.—
Fonds Panorama		70 000.—
Fonds Xavier Kohler		12 000.—
Fonds «Monument Flury»		334.60
Capital.		48 926.20
	<hr/>	
	148 859.80	148 859.80 <hr/>

Le caissier central:

A. Sintz

BUDGET POUR L'EXERCICE 1978-1979

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
<i>Actes et tirés à part</i>		58 000.—
Bibliothèque		5 000.—
Cercle d'études historiques		10 000.—
Cercle d'études scientifiques		2 000.—
Prix de poésie		5 000.—
Colloque des jeunes		2 500.—
Exposition de Noël		2 000.—
Exposition des quatre peintres jurassiens		2 500.—
Armorial du Jura		5 000.—
Panorama du Pays jurassien		20 000.—
Conseils, Assemblée générale, délégations		5 500.—
Subventions et Sociétés correspondantes		500.—
Administration générale		19 000.—
Autres publications		10 000.—
		147 000.—
Cotisations	40 000.—	
Annonces	6 000.—	
Subvention cantonale	90 000.—	
Vente d'ouvrages	10 000.—	
Dons et intérêts de banques	1 000.—	
	147 000.—	147 000.—

Le caissier central:

A. Sintz